

**LA FONDATION MUSICACTION**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2012**

**LA FONDATION MUSICACTION**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2012**

	<b>Page</b>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RÉSULTATS	2
ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS	3
BILANS	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 - 11
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	12

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Aux administrateurs de La Fondation MUSICTION**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation MUSICTION, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, l'état des résultats, l'évolution des actifs nets et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation MUSICTION au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### **Autre point**

Les états financiers de La Fondation MUSICTION pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 13 juin 2011.

<sup>(1)</sup>

Montréal

Le 18 juin 2012



Monique Beaulieu, CPA Auditeur, CGA <sup>(1)</sup>

**LA FONDATION MUSICACTION****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012****2**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>PRODUITS</b>		
Contributions		
FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA		
Nouvelles œuvres musicales	4 661 040 \$	4 765 315 \$
Initiatives collectives	393 847	500 639
Initiatives collectives – Vitrines musicales	759 309	589 869
Développement des marchés internationaux	253 396	200 000
Développement des marchés numériques	362 500	309 104
Contributions des entreprises de radio commerciale		
Renouvellements de licences	551 582	837 200
Période initiale de licences	390 062	397 987
Transferts de propriété	794 507	352 348
Contributions des entreprises de radio par satellite		
Période initiale de licences	673 793	420 000
Intérêts	114 455	99 471
	<u>8 954 491</u>	<u>8 471 933</u>
<b>CHARGES</b>		
Participations financières (annexe 1)	7 662 932	7 491 505
Administration et financement (annexe 2)	883 222	1 005 643
	<u>8 546 154</u>	<u>8 497 148</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>408 337</b>	<b>(25 215)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	36 543	39 658
Amortissement des actifs incorporels	29 883	22 810
	<u>66 426</u>	<u>62 468</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>341 911 \$</u></b>	<b><u>(87 683) \$</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION MUSICACTION  
ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

3

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>4 213 181 \$</b>	3 970 593 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>341 911</b>	(87 683)
Affectations d'origine interne	<u><b>(727 855)</b></u>	<u>330 271</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><b>3 827 237 \$</b></u>	<u>4 213 181 \$</u>
<b>ACTIFS NETS AFFECTÉS (note 9)</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>3 135 773 \$</b>	3 466 044 \$
Affectations d'origine interne	<u><b>727 855</b></u>	<u>(330 271)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><b>3 863 628 \$</b></u>	<u>3 135 773 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

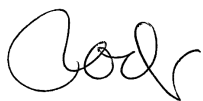
LA FONDATION MUSICACTION

BILAN

AU 31 MARS 2012

4

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	64 272 \$	187 155 \$
Dépôt bancaire rachetable, 1 %, échéant le 23 août 2012	950 000	2 500 000
Dépôt bancaire à terme, 1,20 %, échéant le 22 décembre 2012	500 000	-
Débiteurs (note 5)	1 148 349	1 187 734
Frais imputables au prochain exercice	12 725	14 731
	<u>2 675 346</u>	<u>3 889 620</u>
<b>DÉPÔTS BANCAIRES À TERME</b> , taux variant entre 1,60 % et 1,98 %, échéant en juillet 2013 et décembre 2013	4 500 000	3 000 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 6)	544 077	563 026
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 7)	67 101	94 562
	<u>7 786 524 \$</u>	<u>7 547 208 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	95 659 \$	198 254 \$
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	3 827 237	4 213 181
Grevés d'affectations d'origine interne (note 9)	3 863 628	3 135 773
	<u>7 690 865</u>	<u>7 348 954</u>
	<u>7 786 524 \$</u>	<u>7 547 208 \$</u>
<b>AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		



Pierre Rodrigue  
Président



Solange Drouin  
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION MUSICACTION

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

5

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Contributions FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA encaissées	6 469 485 \$	6 174 287 \$
Contributions des entreprises de radio encaissées	2 409 944	2 007 535
Honoraires de gestion FONDS RADIOSTAR encaissés	35 000	35 000
Intérêts encaissés	104 622	93 610
Taxes de vente payées	9 424	(11 696)
	<u>9 028 475</u>	<u>8 298 736</u>
Participations financières versées	7 662 932	7 491 505
Achats de biens et services payés	234 217	313 792
Rémunération du personnel payée	784 192	669 671
Intérêts payés	-	1 832
	<u>8 681 341</u>	<u>8 476 800</u>
	<u>347 134</u>	<u>(178 064)</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Achats d'immobilisations corporelles	(17 595)	(11 747)
Achats d'actifs incorporels	(2 422)	(64 153)
Dépôts bancaires à terme	(2 000 000)	1 000 000
	<u>(2 020 017)</u>	<u>924 100</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	-	(92 146)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(1 672 883)</b>	653 890
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>2 687 155</b>	2 033 265
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b> (note 10)	<b><u>1 014 272</u> \$</b>	<b><u>2 687 155</u> \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation MUSICACTION a été constituée en organisme sans but lucratif et sans capital-actions le 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

La Fondation MUSICACTION est un organisme sans but lucratif dont l'objet est l'aide à l'enregistrement sonore, aux vidéoclips, à la gérance, aux tournées, à la promotion et à la mise en marché des enregistrements tant au Canada qu'à l'étranger. À cette fin, La Fondation MUSICACTION offre des programmes de participations financières qui s'adressent aux artistes, aux maisons de disques, aux producteurs, aux éditeurs, aux gérants, aux distributeurs, aux auteurs et compositeurs canadiens, ainsi qu'aux associations.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec, La Fondation MUSICACTION est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

## 2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Le 19 avril 2010, deux accords de contribution ont été conclus entre le ministère du Patrimoine canadien et La Fondation MUSICACTION relatifs à l'administration du Fonds de la musique du Canada, et particulièrement pour deux programmes soit, Nouvelles œuvres musicales et Initiatives collectives. Ces accords prévoient les contributions annuelles de 4 178 790 \$ pour chacun des exercices terminés aux 31 mars 2011 à 2015 pour le programme Nouvelles œuvres musicales et, pour le programme Initiatives collectives, des contributions annuelles de 1 599 612 \$ pour chacun des exercices terminés aux 31 mars 2011 à 2013 et de 1 009 743 \$ pour les exercices 2014 et 2015. Les montants reçus au cours de l'exercice totalisent 4 661 040 \$ (4 765 315 \$ en 2011) pour le programme Nouvelles œuvres musicales et 1 769 052 \$ (1 599 612 \$ en 2011) pour le programme Initiatives collectives. Selon ces accords, un maximum de 13,5 % de ces contributions peut être alloué aux charges d'administration, de communication, de vérification et d'évaluation encourues par La Fondation MUSICACTION.

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Instruments financiers

La Fondation MUSICACTION applique les recommandations du chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation du manuel de l'ICCA en vertu desquelles les traitements comptables suivants sont adoptés :

#### *Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction*

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.



### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Placements détenus jusqu'à leur échéance*

Les instruments financiers, comprenant les placements détenus jusqu'à leur échéance, sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu d'intérêt est inclus aux résultats sur la durée de vie prévue de l'investissement.

#### **Comptabilisation des produits**

La Fondation MUSICACTION utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports provenant de contributions du Fonds de la musique du Canada sont comptabilisés en fonction des participations financières accordées, tandis que les apports provenant des entreprises de radio sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse, à l'exception des produits pour lesquels un engagement ferme a été obtenu de ces dernières.

Les apports des entreprises de radio sont une condition expresse à l'obtention et au renouvellement de leur licence de radiodiffusion auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). De plus, lors de transactions d'acquisition d'entreprise de radio, le CRTC demande notamment que l'acquéreur verse des contributions à des organismes voués au développement des talents canadiens. Dans ces circonstances, La Fondation MUSICACTION bénéficie d'une partie de telles contributions et celles-ci sont comptabilisées à titre de transferts de propriété.

#### **Participations financières**

Tous les programmes offerts par La Fondation MUSICACTION prennent la forme de participations financières et celles-ci sont passées en charges lorsque les sommes sont allouées.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiment en copropriété divise	25 ans
Mobilier et équipement de bureau	7 ans
Matériel informatique	4 ans
Photocopieur	7 ans
Équipement téléphonique	10 ans

#### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont présentés à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus en services**

Les membres du conseil d'administration de La Fondation MUSICTION assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de La Fondation MUSICTION consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ou rachetables d'une durée de moins de trois mois lesquels sont constatés à leur juste valeur.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

**4. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL**

En matière de gestion du capital, l'objectif de La Fondation MUSICTION est de préserver sa capacité de poursuivre son fonctionnement afin de continuer à rencontrer son objet décrit à la note 1, et ce, suivant ses ressources financières, lesquelles permettent de faire face à son solde résiduel d'engagements et de verser des participations financières aux nouveaux projets soumis.

À l'exception du fait qu'un maximum de 13,5 % des contributions peut être alloué aux charges d'administration, de communication, de vérification et d'évaluation, La Fondation MUSICTION n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

**5. DÉBITEURS**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Contributions – Patrimoine Canada	1 084 166 \$	1 123 559 \$
Intérêts courus	63 147	53 314
Taxes à la consommation	1 036	10 461
Autre	-	400
	<u>1 148 349 \$</u>	<u>1 187 734 \$</u>

## LA FONDATION MUSICACTION

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

9

#### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2012 Valeur nette	2011 Valeur nette
Terrain	83 447 \$	- \$	<b>83 447 \$</b>	83 447 \$
Bâtiment en copropriété divise	565 650	130 853	<b>434 797</b>	443 608
Mobilier et équipement de bureau	125 016	115 611	<b>9 405</b>	15 784
Matériel informatique	69 756	53 803	<b>15 953</b>	19 158
Photocopieur	12 638	12 638	-	454
Équipement téléphonique	18 068	17 593	<b>475</b>	575
	<u>874 575 \$</u>	<u>330 498 \$</u>	<u><b>544 077 \$</b></u>	<u>563 026 \$</u>

#### 7. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2012 Valeur nette	2011 Valeur nette
Système d'inscription en ligne	98 506 \$	43 381 \$	<b>55 125 \$</b>	77 264 \$
Site web	21 288	9 312	<b>11 976</b>	17 298
	<u>119 794 \$</u>	<u>52 693 \$</u>	<u><b>67 101 \$</b></u>	<u>94 562 \$</u>

#### 8. ACTIFS NETS

Le solde des actifs nets provient principalement de l'accumulation des contributions des entreprises de radio, des remboursements de prêts et de divers autres produits.

#### 9. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets de 3 863 628 \$ (2011, 3 135 773 \$) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux participations financières pour lesquelles La Fondation MUSICACTION est engagée au 31 mars 2012 ainsi que de prévoir les charges d'administration liées au suivi et règlement de ces engagements estimées à un maximum de 13,5 %.

## LA FONDATION MUSICACTION

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

10

#### 10. TRÉSORERIE À LA FIN

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Encaisse	64 272 \$	187 155 \$
Dépôt bancaire rachetable	<u>950 000</u>	<u>2 500 000</u>
	<u>1 014 272 \$</u>	<u>2 687 155 \$</u>

#### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation MUSICACTION a versé des participations financières à des entreprises apparentées totalisant 353 736 \$ (2011, 470 040 \$). Ces dernières sont apparentées car leurs représentants administrent La Fondation MUSICACTION. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par La Fondation MUSICACTION et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que celles prévalant pour les autres demandeurs et sont évaluées à la valeur d'échange.

#### 12. ENGAGEMENTS

##### Participations financières

Au 31 mars 2012, La Fondation MUSICACTION présente un solde résiduel d'engagements totalisant 3 342 038 \$ (2011, 2 712 444 \$). De ce solde, une somme de 218 664 \$ (2011, 86 069 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées. Afin de réaliser ces engagements, La Fondation MUSICACTION encourra des charges d'administration pouvant atteindre un maximum de 13,5 %.

#### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers tant à court qu'à long terme se rapproche de leur juste valeur.

##### Risque de crédit, d'illiquidité et de flux de trésorerie

La Fondation MUSICACTION a enregistré des contributions à recevoir de Patrimoine Canada au 31 mars 2012. Celles-ci ont été reçues peu après la fin de son exercice financier. Durant l'exercice, toutes les contributions prévues aux accords avec Patrimoine Canada ont été encaissées.

Toutefois, ces accords stipulent que tout paiement effectué en vertu des présents accords est assujéti à l'affectation des crédits par le Parlement du Canada et au maintien des niveaux budgétaires actuels et prévus des programmes.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Ainsi, le gouvernement fédéral peut, à sa discrétion, diminuer le financement ou résilier les présents accords à la suite d'un préavis écrit de 90 jours adressé à La Fondation MUSICACTION. Dans le cas où le financement prendrait fin, La Fondation MUSICACTION serait remboursée de tous les coûts engagés jusqu'à la date d'entrée en vigueur du préavis, sous réserve des modalités des accords.

Si un tel évènement se produisait, La Fondation MUSICACTION pourrait être exposée aux risques mentionnés précédemment.

#### Risque de marché

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des dépôts bancaires.

### 14. RÉGIME DE RETRAITE

La Fondation MUSICACTION a un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à tous les employés qui sont à son emploi depuis plus de trois mois. Les cotisations au régime de retraite représentent 7 % du salaire de base et sont conditionnelles à la cotisation volontaire de l'employé de 3,5 %. La charge de retraite de 41 730 \$ (2011, 34 517 \$) est incluse dans les salaires aux résultats.

### 15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉDÉCENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**LA FONDATION MUSICACTION****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012****12**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ANNEXE 1 – PARTICIPATIONS FINANCIÈRES</b>		
Nouvelles œuvres musicales	5 793 912 \$	5 702 075 \$
Initiatives collectives	626 250	803 248
Initiatives collectives – Vitrines musicales	709 770	545 807
Développement des marchés internationaux	219 370	173 000
Développement des marchés numériques	313 630	267 375
	<u>7 662 932 \$</u>	<u>7 491 505 \$</u>

**ANNEXE 2 – ADMINISTRATION ET FINANCEMENT**

Salaires et charges sociales	764 858 \$	711 172 \$
Honoraires – soutien à l’administration	19 785	25 402
Honoraires de consultation	(20 780)	173 744
Honoraires de vérification	26 650	5 700
Communications	28 390	18 139
Comités et tournées	41 403	39 033
Assurances	9 348	10 285
Entretien et réparations	9 963	2 924
Électricité	4 691	4 739
Charges de la copropriété	4 500	4 250
Fournitures et frais de bureau	16 525	24 552
Taxes foncières	3 724	3 211
Poste et messagerie	2 989	3 208
Télécommunications	6 176	12 452
Intérêts de la dette à long terme	-	1 832
	<u>918 222</u>	<u>1 040 643</u>
Honoraires de gestion – FONDS RADIOSTAR	<u>(35 000)</u>	<u>(35 000)</u>
	<u>883 222 \$</u>	<u>1 005 643 \$</u>